

Drone

L'innovation au service
de l'agriculture

Pulvérisateurs

Quoi de neuf ?



25 ans

Bienvenue à la ferme



L'entrepreneuriat au féminin dans la
Somme : les agricultrices aussi !

Innovation

>> Mes dron'im@ges : un service innovant pour piloter la fertilisation

4

Cultures

>> Stations météo : les Chambres de Picardie s'engagent

5 à 8

>> Les actualités cultures

>> Ambition bio en Picardie

Machinisme

>> Les innovations du côté des pulvérisateurs

9

Elevage

>> Pour des élevages viables en vallées humides

10

Diversification

>> Bienvenue à la ferme : 25 ans déjà

11

Formation - emploi

>> Deux nouvelles formations pour de bonnes relations dans l'entreprise

12

Société

>> Stop aux idées reçues : les femmes sont déjà dans les champs !

13

Retour sur...

14

Publications

15



Echanger, le magazine de la Chambre d'agriculture de la Somme

19 bis rue Alexandre Dumas 80096 Amiens cedex 03
tél. 03 22 33 69 00 - Fax. 03 22 33 69 29
www.somme.chambagri.fr

Directeur de la publication : Daniel ROGUET
Rédacteur en chef - Secrétaire de rédaction :
Hélène CREVEL - tél. 03 22 33 69 22

Maquette et mise en page : Renée TEURKI
Impression : Imprimerie ACFM - Margny les Compiègne
tél. 03 44 23 39 97 - Fax. 03 44 23 39 15

Crédits photos : Chambre d'agriculture de la Somme ou
comme précisé sur les photos

ISSN : 2103-4036 - Dépôt légal : à parution



Pacte de compétitivité» et «choc de simplification» : deux chantiers du Gouvernement français qui ne peuvent que nous réjouir !

Certes, le coût du travail et, plus encore, le manque de flexibilité de notre code du travail pèsent sur nos prix de revient, mais l'écart de compétitivité avec nos voisins se creuse davantage en raison des innombrables normes et contraintes qui pèsent sur nos activités.

Qui n'a jamais rencontré un entrepreneur renonçant à ses projets devant tant de tracasseries et tant de délais pour obtenir une simple autorisation ? Les premiers effets se font sentir dans le secteur agro-alimentaire : les productions spécialisées stagnent voire régressent en France, entraînant la restructuration du tissu agro-industriel et la fermeture de sites.

Peut-on s'en satisfaire ? Assurément non ! L'emploi devrait être notre principale préoccupation. Mais comment y parvenir quand une simple autorisation d'exploiter prend au minimum 12 voire 18 mois, quand un simple recours, même infondé, bloquent le permis de construire d'une usine ou d'un bâtiment d'élevage ? Que dire encore des prescriptions archéologiques qui paralysent une zone d'activité ou encore des précautions extrêmes apportées pour le bien-être des poissons, quitte à remettre en cause l'irrigation ?

Il y a une juste mesure à trouver et c'est tout l'enjeu du «choc de simplification» ! Ce n'est pas qu'une question de textes, c'est avant tout du bon sens et de l'objectivité.

Les élus de la Chambre s'attacheront toujours à défendre nos activités car elles génèrent de nombreux emplois directs et indirects. Et notre moteur est plus que jamais l'innovation au service de la triple performance : économique, sociale et environnementale. Nous fondons beaucoup d'espoirs dans l'innovation "administrative" que pourrait mettre en place les ministères et leurs services déconcentrés pour le plus grand bien des entreprises et des emplois qu'elles peuvent créer ou à minima préserver.

Daniel ROGUET
Président de la
Chambre d'agriculture de la Somme

19 avril au 29 juin

Printemps Bienvenue à la ferme

Toutes les dates sur www.printempsalaferme.com.

6 mai

Réunion d'information la mise en place d'un

«*pôle viande*» de proximité à Flixecourt

Rendez-vous à 19 h à Oisemont.

Plus d'info sur www.somme.chambagri.fr.

15 mai

■ **Date limite de dépôt des dossiers PAC**

La Chambre d'agriculture vous accompagne pour télédéclarer votre dossier PAC. Prenez rendez-vous avec l'un de nos conseillers à Amiens, Abbeville ou Péronne au 03 22 33 69 77.

■ **Date limite de dépôt des dossiers MAE**

La Chambre d'agriculture vous accompagne. Pour toute information, permanence téléphonique le matin au 03 22 33 64 53.

15 mai et 15 septembre

Dates limites pour les dépôts du Programme de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)

Contact : Nicolas Correur – Tél. 03 22 33 69 72.

16 mai

Journée portes ouvertes «*prairies humides*»

à Noyelle-sur-Mer

Présentation des résultats du projet «*maintien de l'agriculture en zones humides*» (voir p. 10).

20 mai

Journée Bovins Croissance à Rubescourt (Somme) et Royaucourt (Oise)

Contact : Christine Douchet – Tél. 03 22 33 69 77.

23 mai

Journée Point Info Installation à Amiens

Sur inscription au 03 22 33 69 40 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

28 mai

Assemblée générale de Somea à Amiens

31 mai au 8 juin

Printemps de l'agriculture

Visites d'exploitations agricoles, de centres de recherche, portes ouvertes dans les lycées agricoles, cafés débats, conférences...

13 juin

Date limite de dépôt des dossiers PVE

La Chambre d'agriculture vous accompagne. Pour toute information, permanence téléphonique le matin au 03 22 33 64 53.

11 septembre

Journée régionale de démonstration Mécapole à Ham.

➤ 12 juin

L'innovation en action à Thieulloy l'Abbaye au Gaec des 4 vents

Le matin, à partir de 10 h :

Salon de l'innovation au service de l'élevage

Les principaux fournisseurs de la région présentent les dernières innovations en matière de suivi de troupeau et d'économie d'énergie :

- >> Outils d'aide à la détection des chaleurs
- >> Equipements de traite
- >> Robotique au service de la traite, les outils de surveillance des animaux
- >> Identification électronique
- >> Production d'énergie
- >> Et beaucoup d'autres innovations...

L'après-midi, à partir de 13 h 30 :

Journée Mécapole - Techniques agronomiques innovantes



Ateliers :

- >> Fertilisation azotée du blé : ajuster la dose et utiliser la modulation intra-parcellaire grâce aux outils de nouvelle génération comme le drone
- >> Pulvérisation, maîtriser les paramètres pour gagner en efficacité : bas-volume, adjuvants, qualité de l'eau...
- >> Maïs fourrage : conduite du maïs en réduction d'intrants, désherbage localisé, désherbage mécanique, fertilisation localisée

- >> Blé : connaître la potentialité des variétés en conduite intégrée
- >> Vitrine de différents itinéraires de conduite du blé : conventionnelle, protection intégrée, bas-volume

Animation : vitrines, résultats d'expérimentations, matériels démonstrations



Rendez-vous sur Facebook... sur la page MECAPOLE 2014

➤ 17 juin

Visite de la plateforme d'essais de Catenoy (Oise)

Au programme, les innovations au service des cultures :

- >> Un outil de pilotage innovant de la fertilisation azotée le drone : démonstration et applications
- >> Diversification d'assolement : protéines végétales (soja, lupin), conduite des cultures de printemps
- >> Pulvérisation bas volume : qualité de l'eau, conditions d'application, optimisation des doses de traitement
- >> Vitrine agriculture biologique
- >> Vitrines variétés

Mes dron'im@ges : un service innovant pour piloter la fertilisation

L'acquisition d'un drone par la Chambre d'agriculture a été annoncée en septembre dernier. Il est aujourd'hui opérationnel.

La campagne 2013-2014 sera une année d'expérimentation. Cet hiver, la Chambre d'agriculture a ainsi testé pour la première fois le drone sur des parcelles de colza. L'objectif était de vérifier la fiabilité de son utilisation pour piloter la fertilisation azotée en comparaison à d'autres outils (GPN ou Farmstar).

Un test sur blé, mené en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, est en cours sur les Aires d'alimentation de captage de Poix, de Caix et de Victorine Autier. Le pilotage de la fertilisation par drone est proposé aux 334 agriculteurs cultivant sur ces aires d'alimentation de captage. Cela représente plus de 3 000 ha survolés.

Dès 2015, un conseil de pilotage de la fertilisation sur blé et colza par drone sera proposé aux agriculteurs.

Mes dron'im@ges permettra :

- d'ajuster les apports d'azote pour assurer la productivité,
- de connaître précisément les besoins des cultures et bénéficier d'un conseil agronomique pour ajuster les apports d'engrais : la bonne dose, au bon endroit et au bon moment,
- d'affiner le troisième apport d'azote sur blé en limitant les excès ou les besoins non couverts grâce à la modulation intraparcellaire.

Le saviez-vous ?

Pour piloter un drone, l'agent doit être titulaire du brevet théorique d'ULM.



Le service Mes dron'im@ges

Programmé avec les coordonnées des parcelles, le drone est déployé par un opérateur sur les cultures. Les capteurs mesurent la réflectance du feuillage et déterminent le niveau d'alimentation azotée de la culture. Les images recueillies permettent l'édition d'une carte de biomasse et

du taux de chlorophylle, et révèlent les disparités sur la parcelle.

L'ingénieur-conseil valide et fournit en 3 jours le calcul exact de la dose moyenne conseillée à la parcelle, la variation intraparcellaire ou la modulation automatique.

Contact : **Thibaud Leroy**
Tél. 03 22 93 51 22

Les +

- Précision et rapidité.
- Approche vue du ciel même par temps nuageux, des relevés fiables et précis sur toute la surface de la parcelle.
- Des données interprétées et traduites en plan d'action par un expert en agronomie.



Thibaud Leroy effectue les derniers réglages avant le lancement du drone.

Stations météo : les Chambres de Picardie s'engagent

Avec 19 stations météo, les Chambres d'agriculture de Picardie disposent de données climatologiques locales permettant d'optimiser la lutte contre les maladies et les ravageurs.

Les précipitations, les températures, l'hygrométrie de l'air, l'évapotranspiration potentielle (ETP) sont des données essentielles en agriculture. Ces données permettent de simuler l'évolution des maladies et des ravageurs à partir de modèles agronomiques et de gérer au mieux les interventions sur les parcelles au quotidien. A l'origine de ces données météo, un outil indispensable mais discret ... la «station météo».

Le réseau des Chambres d'agriculture de Picardie est devenu propriétaire* de 19 stations météo en décembre 2013. «Nous avons la volonté de mettre en place une véritable mission de service publique pour nos professionnels agricoles», explique Luc Delas, Directeur de la Chambre régionale d'agriculture de Picardie. Ces stations fixes sont toutes équipées de capteurs qui per-

mettent de connaître dans un rayon de 7 à 10 km les cumuls de pluies, les températures moyennes, minimales et maximales, ainsi que l'hygrométrie horaire journalière. Les stations de Coucy-la-Ville et de Boves sont aussi équipées de capteurs mesurant l'ETP (pour la gestion de l'irrigation par exemple). Très prochainement, deux nouvelles stations seront installées dans l'Oise.

Les données ainsi collectées sont disponibles sur Internet via un compte nominatif.

Alimenter les modèles de prévision des maladies et ravageurs

Une des principales utilisations de ces données est d'alimenter des modèles de prévision des maladies et des ravageurs des cultures. Ces modèles sont nombreux. Certains sont proposés aux agriculteurs pour une utilisation personnalisée tel



Une station météo est quasi «inusable». Entretien correctement, elle peut fournir de la donnée météo pendant plusieurs dizaines d'années : pour exemple la station de Boves, qui est en place depuis 1992 !

que le modèle Miléos (Arvalis Institut du végétal) qui simule le risque mildiou de la pomme de terre à la parcelle. Il permet de bien positionner les traitements en tenant compte des conditions météorologiques qui jouent sur la propagation de la maladie.

D'autres modèles comme PRE-SEPT (In-Vivo, simulation de l'évolution de la septoriose sur blé), ou encore Miloni (CTIFL, simulation du risque mildiou sur oignon), sont utilisés dans le cadre de la surveillance biologique du territoire : vous retrouvez leurs prévisions dans les Bulletins de Santé du Végétal hebdomadaires, disponibles sur les sites internet des Chambres d'agriculture de Picardie et de la DRAAF Picardie.

Contact :
Renée Prévost
Tél. 03 22 93 51 21

Zoom sur ...

Mileos utilise des données météo locales issues des stations météo des Chambres d'agriculture et du Gitep.

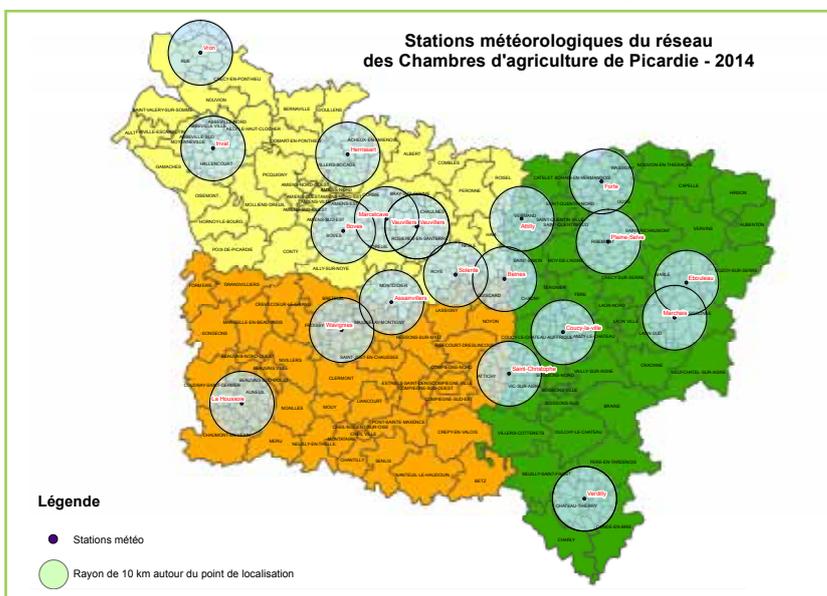
En fonction de la situation des parcelles et des interventions déjà réalisées (traitements fongicides et irrigation), le risque de développement du mildiou est évalué. Miléos donne alors les conseils d'intervention pour chacune des parcelles suivies par le modèle.

3 bonnes raisons d'utiliser Miléos :

- Un outil fiable et sécurisant pour les décisions d'intervention.
- L'optimisation des charges d'intrants.
- Des interventions raisonnées, pour une image positive de la production.

Contact :
Alexandre Eeckhout
Tél. 03 22 93 51 27

* Stations transférées par la DRAAF de Picardie et les 7 autres partenaires régionaux.



Pommes de terre : disparition progressive des poudres



La campagne 2014 sera la dernière année pour l'utilisation de l'Oscar Poudre (date limite d'utilisation 31 mai 2014). La disparition progressive des poudres entraîne donc un changement dans les pratiques de lutte contre le rhizoctone brun et la gale argentée. Les solutions alternatives sont la pulvérisation en technique ultra bas volume ou l'enrobage, ce qui nécessite un investissement dans un matériel spécifique et une organisation de chantier différente pour la préparation des plants. La nouvelle solution Monceren Pro correspond au Monceren L (pencycuron) associé au prothioconazole. C'est une association liquide toute formulée d'un niveau d'efficacité équivalent à Oscar WG.

- En variétés «féculières», si le plant est sain, l'absence de traitement de plant peut être envisagée. Sinon, il faut prévoir un traitement anti-rhizoctone brun (poudrage ou pulvérisation).
- En variétés «industries», il faut se concentrer essentiellement sur la protection contre le rhizoctone par poudrage, pulvérisation en ultra bas volume ou application de l'Amistar à 3L/ha en traitement de sol dans la raie de plantation.
- En variétés «consommations» chaires fermes, un traitement anti-rhizoctone et gale argentée est recommandé.

Fongicides : les actualités 2014

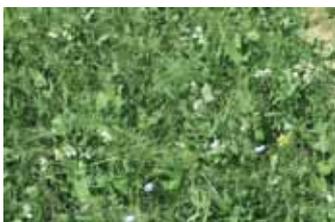
Arrêt de la Rémitline S PEPITE : le délai d'utilisation est fixé au 31 décembre 2014. Il s'agit donc de sa dernière campagne d'utilisation.

Nouveauté : GETT (5% Mandipropamide + 60% Mancozèbe)

Firme Dow Agrosiences S.A.S Homologué à 2 kg/ha, ce produit équivaut à une application de Revus à 0,4 /HA et complétée par 1200 g/ha de mancozèbe. Les premiers résultats d'essais montrent des niveaux d'efficacité intéressants notamment sur la période de croissance active. Il faut néanmoins rester vigilant en périodes de forte pression du mildiou ou périodes de lessivage (pluie ou irrigation) car la part de mancozèbe contenu dans le produit est lessivable.

D'autres produits fongicides ont été testés en 2013 mais ils sont pour l'instant toujours en attente d'homologation.

Pois protéagineux Le point sur les nouvelles variétés



5 nouvelles variétés ont été inscrites ces 3 dernières années. Mythic et Spacial (2011) présentent une bonne tenue de tige et sont adaptées aux sols limoneux. Mythic est précoce à maturité et son implantation est possible en craie. Spacial est plus tardive à floraison et maturité que Mythic.

Astronaute (2012) combine bonne productivité et bonne tenue de tige (65 cm de

moyenne à la récolte dans les essais).

Biathlon et Minéapolis (2013) sont également très prometteuses avec un niveau de rendement équivalent à Kayanne qui reste la variété référente. Peu haute à floraison, Biathlon présente cependant une excellente tenue de tige avec une hauteur à la récolte dans la moyenne des variétés. Sensible à la chlorose ferrique, Minéapolis est déconseillée en Craie.

Les essais réalisés par les Chambres d'agriculture de Picardie permettront de confirmer les résultats de ces variétés récemment inscrites et de tester le potentiel de variétés en cours d'inscription.

Féveroles Le désherbage de post-levée est possible

Le désherbage de post levée est désormais possible depuis 2013 avec l'arrivée du CORUM (22,4 g/l d'imazamox + 480 g/l de bentazone). CORUM doit être utilisé avec un adjuvant (DACH HC) à une dose d'emploi variant de 1 L à 1,25 L/ha. Il apporte un gain d'efficacité sur chénopodes, gaillet, renouées des oiseaux. Selon Arvalis, l'association de CORUM avec un autre herbicide (PROWL 400) peut entraîner quelques risques de phytotoxicité (réduction de hauteur). Arvalis conseille donc d'appliquer CORUM en solo et de réserver son usage aux situations de rattrapage. La réussite du désherbage



de pré-levée reste incontournable sur cette culture.

Conseils culture : réussir le désherbage des betteraves



Réussir le désherbage en betterave garantit le rendement (pas de concurrence avec les adventices) et évite un salissement de la parcelle dans la rotation.

Traiter dans de bonnes conditions (matin, sans vent, bonne hygrométrie etc.) sur des adventices jeunes permet de garantir l'efficacité. Attention à la réglementation : stade d'application des produits, nombre d'application, quantité de matière active.

- T1 : au plus tard 2 semaines après le semis sur adventices jeunes (points verts à cotylédons). Contrôler les levées. Pour les sols de craie, éviter le Safari qui risque de bloquer les betteraves.

- T2 : 6 à 8 jours après le premier passage.

- T3 : lors de nouvelles levées.

Poursuivre les applications jusqu'à 70% de levée.

■ Par temps sec :

- Augmenter les doses d'huile (1 L/ha) et les produits de contact.
- Ajouter du Safari ou du Centium 36CS selon la flore présente.
- Conserver un produit racinaire sans augmenter les doses.
- Utiliser des produits contenant du desmediphame qui améliorent l'efficacité (ex : Bétanal Booster)
- Prendre des produits adaptés à la flore présente.
- Biner.

■ **Le désherbage mécanique** est une bonne solution pour les derniers passages. Pour cela, intervenir sur des betteraves à partir du stade 4 feuilles vraies et jusqu'au stade 12 feuilles sur un sol ressuyé, pas trop humide et sur des adventices jeunes (idéal points verts à cotylédons).

Contacts

Aurélié Albaut

Betteraves

Tél. 03 22 85 32 11

Emmanuel Dufour

Colza

Tél. 03 22 93 51 32

Alexandre Eckhout

Pois protéagineux

Féveroles

Tél. 03 22 93 51 27

Hervé Georges

Blé

Tél. 03 22 20 67 32

Stéphane Grégoire

Pommes de terre

Tél. 03 22 85 32 14

Matthieu Preudhomme

Légumes

Tél. 03 22 85 32 12

Blé Un risque de rouille jaune élevé



Les premières pustules de rouille jaune sont arrivées dès le début février.

Compte-tenu d'un hiver particulièrement doux et d'inoculum présent en plaine depuis plusieurs campagnes, ces premiers foyers confirment un risque de rouille jaune très important, également annoncé par les modèles.

Rappelons que le seuil de nuisibilité est fixé à l'arrivée des premières pustules dès le stade épi à 1 cm.

Légumes Quoi de neuf ?



L'homologation de CRUISER FS est suspendue en **pois de conserve de plein champ** pour une durée de deux ans. Cet insecticide à base de thiamétoxam et utilisé en traitement de

semences, permettait de protéger les jeunes semis des ravageurs aériens habituels de la culture, tels que les thrips, sitones ou encore pucerons. La vigilance redevient donc de mise dès la levée de la culture !

Maladie principale et spectaculaire sur haricots verts et flageolets, le **sclérotinia** est désormais concerné par un outil d'aide à la décision nommé Hasclérix. Développé par la société BASF en partenariat avec l'Unilet, il s'agit d'un outil d'évaluation du risque sclérotinia basé sur l'historique des parcelles. L'intérêt est d'adapter la protection fongicide suivant le risque maladie de la parcelle. Il est mis à disposition des producteurs dès ce printemps.

Ambition bio en Picardie



Le combcut, un outil qui vient de Suède, est une éciméuse sélective qui vise notamment les chardons dans les céréales.

Repères

L'agriculture biologique en Picardie

- 229 exploitations (dont 76 dans la Somme)
- 9 800 ha en bio et en conversion
- 0,7% de la SAU en bio
- 189 transformateurs
- 55 distributeurs

Le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a lancé en 2013 «*Ambition bio 2017*». Avec ce programme, Stéphane Le Foll entend «*permettre à l'ensemble de la filière bio de se développer et donner un nouvel élan à ce mode de production qui répond aux grands enjeux de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain comme aux attentes des citoyens*». Il fixe un objectif général de doublement de la part des surfaces en bio d'ici fin 2017, associé à un objectif de développement continu et durable de la consommation. Ce plan s'articule autour de six axes qui visent à mobiliser tous les acteurs du bio (voir encadré).

C'est au sein du quatrième axe «*renforcer la recherche, son pilotage et la diffusion des résultats*» que s'inscrit le projet «*Agri-Bio : de la connaissance à la performance*», mené par Agro-Transfert en partenariat avec les Chambres d'agriculture de Picardie et du Nord Pas de Calais*.

Un réseau de 15 fermes, dont 10 en Picardie et 3 dans la Somme, a été créé afin d'identifier les facteurs de performance des systèmes de productions bio à dominante grandes cultures, et de capita-

liser les solutions issues de la recherche et celles imaginées par les agriculteurs. «*Il s'agit d'identifier et de vulgariser des leviers d'amélioration innovants*», explique Pierre Menu, conseiller bio à la Chambre d'agriculture de la Somme. «*Ces leviers ne sont pas seulement issus de la recherche et l'expérimentation, mais aussi des producteurs eux-mêmes qui testent de nouvelles techniques et adaptent de nouveaux matériels*».

C'est ainsi qu'un agriculteur bio de la Somme vient d'acquérir une machine conçue par un agriculteur suédois, un combcut, qui complète la panoplie de lutte contre les chardons. La maîtrise de l'enherbement reste l'une des principales préoccupations des agriculteurs biologiques et fait partie des priorités du programme, de même que la gestion de l'azote et l'introduction de cultures à forte ajoutée dans les rotations. Les résultats du projet «*Agri-Bio*» seront prochainement diffusés à l'ensemble des agriculteurs biologiques.

*Les autres partenaires de ce projet sont notamment Agriculture biologique en Picardie et le GABNOR.

Les 6 axes du programme «*Ambition Bio 2017*»

- ▷ Axe 1 : développer la production
- ▷ Axe 2 : structurer les filières
- ▷ Axe 3 : développer la consommation et conquérir des marchés
- ▷ Axe 4 : renforcer la recherche, son pilotage et la diffusion des résultats
- ▷ Axe 5 : former les acteurs agricoles et agroalimentaires
- ▷ Axe 6 : adapter la réglementation

Retrouvez le détail du programme et des projets exemplaires sur www.agriculture.gouv.fr



Contact : **Pierre Menu**

Tél. 03 22 93 51 26



Juin 2013 à Herleville, réunion de lancement du réseau de fermes du projet «*Agri-Bio*».

Les innovations du côté des pulvérisateurs

En matière de pulvérisation, les innovations sont nombreuses.

Si certaines sont largement démocratisées depuis quelques années, d'autres sont encore à l'état de prototypes.



Crédit photo : Amazone

Le GPS

La coupure de tronçons par GPS est sans doute l'innovation la plus populaire. Aujourd'hui, une grande majorité des appareils vendus neufs en est équipée. Cela procure un confort de travail, permet une plus grande productivité, limite le risque de mauvaises manipulations en bout de parcelle et optimise l'utilisation de produits phytosanitaires. La prochaine évolution ? La coupure buse par buse bien-sûr ! Plusieurs constructeurs proposent déjà cette option qui est souvent combinée avec un système permettant de sélectionner depuis la cabine la buse la plus appropriée en fonction de la vitesse du travail, voire d'utiliser plusieurs buses simultanément pour les applications demandant un volume par hectare important.

La qualité de pulvérisation

L'un des premiers points à ne pas négliger est la stabilité de la rampe. En effet, pour obtenir une répartition homogène avec un triple recouvrement, une rampe stable et à la bonne hauteur semble être une bonne base. Les évolutions sur ce point se concentrent sur la conception des rampes qui doivent être légères et rigides. Les divers systèmes d'amortissements ainsi que de suivi du terrain apportent également un plus. La circulation continue permet quant à elle d'avoir une bouillie qui circule en permanence dans la rampe, limitant le risque de dépôt et permettant d'être prêt à pulvériser, sans attendre que le produit arrive jusqu'au bout de la rampe.



Arnaud Dupuis, inspecteur commercial chez Amazone : «La rampe suit parfaitement le relief grâce aux capteurs à ultra son».

Le retour des portés

Les équipements de certains pulvérisateurs portés rivalisent maintenant avec les traînés haut de gamme, voire les automoteurs. Certains constructeurs proposent ainsi d'accroître la capacité de leur modèles portés en les combinant à une cuve frontale. On obtient alors des ensembles atteignant des capacités de 3 000 litres, maniables, homologués pour rouler à 40 km/h, et laissant un tracteur disponible une partie de l'année. Côté inconvénient, on peut citer la visibilité, le travail d'attelage/déattelage de l'outil, la gestion des flux entre cuve avant et arrière... Les constructeurs proposent de nombreuses solutions pour les pallier telles que la gestion des flux automatisés ou la caméra avec écran en cabine pour combler le manque de visibilité.



Kévin Bocquet, responsable AMS chez PM Agrotec : «La coupure de tronçons par GPS équipe désormais la majorité des pulvérisateurs neufs».

L'électronique embarquée

L'Isobus arrive à grand pas. Mais qu'est-ce que l'Isobus ? C'est une norme permettant de standardiser la communication entre l'outil et le tracteur. Concrètement, cela permet d'avoir un seul boîtier ou écran de commande en cabine compatible avec tous les outils. Dans le secteur de la pulvérisation, l'électronique embarquée permet la modulation de dose, via des cartes de préconisation type drone ou Farmstar.

Le rinçage du pulvérisateur se simplifie. Le système «AutoDilute» de John Deere permet par exemple d'automatiser ce processus en réalisant une dilution continue ou séquentielle, au choix de l'opérateur.

Contact : **Jean-Philippe Trollé**

Tél. 03 22 33 69 80

Pour des élevages viables en vallées humides

Le 6 février, les premiers résultats du projet «*maintien de l'agriculture dans les zones humides de la Plaine Maritime Picarde*» ont été présentés aux éleveurs.

Ils confirment que les exploitations en zones humides ont en moyenne des résultats technico-économiques inférieurs.



Crédit photo : CEN Picardie

Si l'affirmation «*l'élevage au secours des prairies humides*» n'est pas nouvelle, en revanche la question «*qui vient au secours des éleveurs en zone humide ?*» est quant à elle plus inédite. Les collectivités comme les éleveurs savent en effet depuis bien longtemps que le pâturage des animaux est indispensable pour entretenir ce patrimoine à la faune et à la flore remarquables. Mais ces milieux humides sont sources de handicaps naturels qui pèsent sur les revenus des exploitations agricoles.

Quel est l'impact réel des prairies humides sur les élevages ? C'est justement l'une des questions à laquelle entend répondre le projet «*maintien de l'agriculture dans les zones humides de la Plaine Maritime Picarde*». Ce projet est conduit par la Chambre d'agriculture et le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard dans le cadre du programme Interreg WOW* et avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Ce projet a deux objectifs : le premier vise à définir et à promouvoir des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, tout en préservant la viabilité économique des exploitations d'élevage. Le second objectif doit permettre de situer et de comparer les performances techniques et

économiques des élevages et de mesurer la productivité des prairies.

Des marges brutes inférieures en Plaine Maritime Picarde

Parmi les 223 exploitations que compte la Picardie Maritime, 54 d'entre elles ont été enquêtées (31 élevages en bovins viande, 23 élevages en bovins lait) afin de caractériser l'impact des zones humides sur le travail et sur la marge. 85% des éleveurs interrogés estiment que les prairies humides ont une répercussion sur la pénibilité du travail. La sortie tardive et la rentrée précoce des animaux, les faibles chargements et la difficulté d'accès aux parcelles sont les contraintes qui pèsent le plus sur les élevages.

Ces entretiens ont également permis de situer pour la première fois les performances techniques et économiques des élevages en milieu humide. Ils ont été comparés à un groupe hors Plaine Maritime Picarde, de manière à vérifier la réalité du handicap. Charges, produits et marges ont été passés à la loupe et les résultats sont sans appel.

Pour les éleveurs allaitants, on constate en moyenne une marge brute inférieure de 21 % en système naisseur et de 7 % en système naisseur-engraisseur. En lait, la marge brute est inférieure de 17%.

En parallèle, la pesée des génisses en début et en fin de pâturage est menée chez une vingtaine d'éleveurs du groupe. Le but est de mesurer la productivité des prairies et de déterminer ainsi la croissance au pâturage. Cette analyse permettra d'ajuster la conduite des génisses et de calculer la quantité de viande produite par hectare. Il s'agit aussi d'évaluer l'impact de la flore présente sur la production.

Les études technico-économiques ainsi que les pesées sont reconduites en 2014 afin de confirmer les résultats.

* *Values of Working Wetlands (valeurs du travail sur les zones humides), en partenariat avec l'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Conseil général de la Somme, le Conseil régional de Picardie, les services de l'Etat, Vét'el.*

Contact : **Stéphane Verscheure**
Tél. 03 22 33 69 76

L'agriculture en Plaine Maritime Picarde

- ▷ 29 communes
- ▷ 20 000 ha
- ▷ 365 exploitations
- ▷ 223 éleveurs
- ▷ 140 éleveurs en vaches allaitantes
- ▷ 129 producteurs laitiers



Une convention-cadre en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides a été signée le 5 février au Cap-Hornu par les représentants des Conseils généraux de la Somme et du Nord Pas de Calais, des Conseils régionaux, des Chambres d'agriculture, de l'Agence de l'Eau Artois Picardie (AEAP) et de l'Etat. Son objet : préserver les prairies humides à usage agricole en renforçant la viabilité des élevages. De gauche à droite : Christian Manable, Président du Conseil général de la Somme, Olivier Thibault, directeur de l'AEAP et Daniel Roguet, Président de la Chambre d'agriculture de la Somme.

Bienvenue à la ferme : 25 ans déjà !

Les adhérents de Bienvenue à la ferme ont profité de leur rencontre annuelle pour fêter le vingt-cinquième anniversaire du réseau.



Le réseau Bienvenue à la ferme profite de l'attrait des consommateurs pour les produits fermiers et pour le retour à l'authentique. Mais son succès vient aussi de la diversité des offres et du professionnalisme de l'accueil prônés depuis le début.

25 ans après sa création dans la Somme, ce sont aujourd'hui 138 prestations de vente de produits fermiers, d'accueil (fermes pédagogiques, de découverte) et d'hébergement qui sont proposées par 85 agriculteurs. Les adhérents ont su faire évoluer leurs prestations pour répondre aux attentes de leurs clients. Les paniers pique-nique, les « rando-fermes » et même une activité traiteur ont ainsi été créés récemment.

« Nous avons des valeurs qui correspondent aux attentes de la société, nous devons créer du lien entre les producteurs et les consommateurs », a insisté Odile Boone, responsable du réseau, lors de la réunion départementale Bienvenue à la ferme. L'automne et le printemps Bienvenue à la ferme, la participation au salon de l'agriculture à Paris, sont des temps forts pour créer ce lien et promouvoir les activités.

Daniel Roguet, président de la Chambre d'agriculture, a rappelé : « bénéficiaire d'une marque, c'est porteur, mais attention pas d'opportunisme. Se diversifier, c'est un investissement, il faut être créatif et faire de la qualité ».

C'est dans ce sens que la Chambre d'agriculture propose aux porteurs de projets comme aux agriculteurs en activité un accompagnement personnalisé au travers des contrats de progrès « accueil à la ferme et vente directe », soutenus par le Conseil régional de Picardie, ou encore par un programme de formations diversifié.

Nul doute que le réseau Bienvenue à la ferme va poursuivre son développement et avec lui les exploitations agricoles qui participent au maintien d'une agriculture locale vivante et ancrée dans son territoire.

Le Printemps Bienvenue à la ferme

du 19 avril au 29 juin

Les agriculteurs de Bienvenue à la ferme de la Somme proposent à tous de fêter dignement l'arrivée des beaux jours dans le cadre du Printemps Bienvenue à la ferme et de ses journées portes ouvertes. Au programme :

- Des aventures exceptionnelles, comme la possibilité d'assister à la traite des animaux ou à la naissance des poussins,
- Des échanges chaleureux lors de repas partagés ou de dégustations,
- Mais aussi des rendez-vous insolites, avec les promenades en tracteur ou en calèche, les spectacles de rue de village, les concerts, la tonte des moutons, le lâché de chevaux, ...

Rendez-vous sur www.bienvenue-a-la-ferme.com et www.printempsalaferme.com



Le calendrier des visites de ferme de découverte

Bienvenue à la ferme édite pour la première fois le calendrier des visites de fermes de découverte. En famille ou entre amis, venez découvrir et comprendre la vie de la ferme et le métier d'agriculteur, d'éleveur et de pisciculteur. Des activités ludiques et pédagogiques vous attendent pour le temps d'une matinée, d'un après-midi ou d'une journée.



Le contrat de progrès : créer et développer son activité en toute sécurité

Après un diagnostic de votre activité, un conseiller vous accompagne pas à pas dans l'élaboration de votre projet d'entreprise et selon vos besoins : aménagement d'un point de vente à la ferme, réalisation d'un plan de maîtrise sanitaire pour un atelier de transformation laitière, étude de rentabilité, appui à la formulation des objectifs et aide à la décision.

Grâce au soutien du Conseil régional de Picardie, bénéficiez d'un tarif préférentiel de 100 €/jour.

Point Info Diversification : un seul contact !

Le Point Info Diversification, c'est un conseiller unique pour donner du sens à votre projet. Il vous permettra d'y voir plus clair. Un accompagnement technique et économique vous sera proposé, en fonction de vos besoins dans le cadre des contrats de progrès. En savoir plus sur :

www.somme.chambagri.fr

Contact :

Claire Lobbe

Tél. 03 22 33 69 08

Point Info

Diversification

Deux nouvelles formations pour de bonnes relations dans l'entreprise

Chaque année, la Chambre d'agriculture propose un catalogue de formations sur de nombreux thèmes : élevage, grandes cultures, circuits courts,... En 2014, deux nouvelles formations ont été proposées dans le domaine moins habituel des ressources humaines : «*Encadrer votre salarié, mode d'emploi*» et «*Communiquer avec ses collaborateurs, associés ou salariés*».

Lors de ces formations de 2 jours, un spécialiste est venu partager son expérience, a proposé des ateliers de travail sur le comportement et donné de précieux conseils.

Ces deux nouvelles formations ont été très bien accueillies par les exploitants agricoles qui les ont trouvées adaptées à leur situation. Elles ont apporté des réponses concrètes à leurs questions.

Le management et la communication sont deux points essentiels pour la bonne entente employeur – salarié ou entre associés, et plus globalement pour le bon fonctionnement de l'exploitation. Alors inscrivez-vous à la nouvelle session «*Encadrer votre salarié, mode d'emploi*» qui aura lieu les 12 et 13 juin.

Contact : **Anne Hotte**
Tél. 03 22 33 69 27



Les prochaines formations

■ 19 et 22 mai

Optimiser et valoriser mon image

L'image de soi est un facteur important dans la communication avec les autres. Un spécialiste vous donnera tous les conseils pour une présentation et une image en adéquation avec votre activité, notamment si vous exercez l'accueil à la ferme ou la vente.

■ 2 et 6 juin

Formation préparatoire au certiphyto décideur, salarié en exploitation agricole

Vous obtiendrez le diplôme obligatoire pour acheminer, manipuler et appliquer les produits phytosanitaires.

■ 5 juin

Maladies des céréales : mieux les connaître pour mieux les maîtriser

Le point sur les maladies des céréales pour les juguler tout en maintenant un niveau de production élevé et en réduisant progressivement les rejets de substances telles que les pesticides.

■ 12 et 13 juin

Encadrer votre salarié, mode d'emploi

Cette formation vous apportera des outils simples et efficaces pour encadrer votre salarié, développer leur motivation et renforcer votre leadership au quotidien.

CQP - salarié agricole qualifié en polyculture



En partenariat avec les CFPPA et les MFR, la Chambre d'agriculture met en place une formation continue de 18 mois permettant d'obtenir un certificat de qualification professionnelle de salarié agricole qualifié en polyculture. Cette

formation s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi mais aussi aux salariés agricoles en poste. Alors si vous souhaitez développer les compétences de votre salarié, inscrivez-le sans tarder à la première session qui se déroulera fin septembre.

La formation, d'une durée totale de 630 heures, se compose de 9 modules : le travail du sol, la récolte, la préparation et l'application de produits phytosanitaires, la conduite et l'entretien du matériel, la conduite de chariots automoteurs, le stockage des récoltes, l'irrigation, la maintenance des bâtiments et des abords et la communication professionnelle. Elle est financée par le Fafsea ou Pôle emploi.

Contact : **Antoine Roisin**
Tél. 03 22 33 69 26

Retrouvez toutes les formations sur
www.somme.chambagri.fr

Stop aux idées reçues : les femmes sont déjà dans les champs !

En 2010, 27 % des exploitations agricoles françaises sont dirigées par des femmes, contre 8 % en 1970. Preuve que les femmes sont plus que présentes dans le milieu agricole.

Le 7 mars, Jean-François Cordet, Préfet de la région Picardie, Préfet de la Somme a souhaité mettre en avant l'entrepreneuriat au féminin dans la Somme à l'occasion de la journée de la Femme. Il a été reçu par Laure et Marie-Christine Bonneval qui lui ont présenté leur exploitation.



Pendant longtemps, on a minimisé le rôle des femmes dans notre société et plus particulièrement dans le milieu agricole. Mais c'est sans compter sur sa motivation que la gente féminine, au fil des ans, prend de plus en plus de responsabilités et s'engage dans de nouveaux projets professionnels.

«Être agriculteur est un travail d'homme !», «Les femmes n'ont pas la carrure !», «Chacun son métier et les vaches seront bien gardées !». Que d'obstacles, les femmes doivent franchir pour pouvoir exercer cette profession. Lorsqu'il ne faut pas convaincre de la viabilité et la pérennité de leur exploitation, elles doivent faire face aux obstacles d'ordre culturel et psychologique tels que leur faiblesse physique supposée.

Mais elles tiennent bon ! Grâce à des formations plus longues et variées, les femmes tendent à développer des projets plus innovants et diversifiés.

Des compétences et une sensibilité différentes

Les jeunes agricultrices ont très souvent un diplôme supérieur

à leurs homologues masculins. 52% des élèves de l'enseignement agricole sont d'ailleurs des femmes contre 39% il y a 20 ans.

D'autres femmes, décident de s'installer après avoir eu une formation non agricole et parfois une activité salariée dans un autre secteur. Leurs expériences et compétences acquises sont des atouts pour la gestion de l'exploitation : l'art de la négociation, une meilleure aisance dans les démarches administratives, le rapport au public, ...

Présentes sur les ventes en circuits courts, elles développent plusieurs réseaux de promotion de produits locaux. Elles sont à l'initiative des marchés de proximités et s'investissent auprès des consommateurs. Elles ont leur propre conception du métier.

Perçues comme les nouveaux agents de mutation du monde rural, les femmes ont su convertir une partie du secteur agricole en secteur de services. Durant les cinquante dernières années, les agricultrices françaises, et ce malgré les obstacles rencontrés, ont su

innover, lancer un mouvement d'idées lié au développement durable et proposer des modes d'organisation solidaire et constructive en terme de technique et d'économie.

La coordination des temps professionnels et familiaux est également un enjeu de taille pour ces agricultrices.

L'évolution du statut des femmes

A travers une EARL ou un GAEC, les épouses peuvent acquérir une réelle identité au sein de l'exploitation. C'est une version moderne de l'agriculture, la création d'un «*métier de couple*» individualisant néanmoins chacun de ses membres. Le 7 mars, Jean-François Cordet, préfet de la région Picardie et préfet de la Somme, a mis en avant le GAEC Bonneval à Warlus, une exploitation de polyculture, élevages laitier et allaitant. C'est l'exemple même d'une exploitation collaborative où la parité homme-femme est respectée.

Le GAEC Bonneval, ce sont quatre associés, Marie-Christine et Frédéric, Laure et Vincent. Leurs activités au sein de

l'exploitation sont complémentaires. Frédéric et Vincent sont d'accord pour dire que sans leurs épouses, «*la tâche serait plus compliquée*». Les deux belles-sœurs sont des chefs d'exploitation à part entière et s'occupent en particulier de l'élevage.

Ces mères de familles ont mis en place une organisation bien rodée pour trouver cet équilibre entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle.

La place de la femme dans le milieu agricole ne cesse donc d'évoluer. Dans un monde où le vieillissement touche les agriculteurs et où la transmission de patrimoine agricole est difficile, la présence des femmes en agriculture permettrait de pérenniser les productions agricoles, et peut-être d'apporter un certain renouveau dans le secteur.

Reportage :
Anne-Sophie Fiévez



✓ Un beau succès pour la Picardie au Salon International de l'Agriculture

1 770 repas servis (avec 50 places assises), 2 300 produits vendus, 5 000 barbes à papa au Miel de Tilleul de Picardie offertes. Des chiffres qui prouvent le succès du stand Picardie au Salon International de l'Agriculture.

Au total, les agriculteurs picards reviennent de la capitale les bras chargés de récompenses avec 43 prix et 15 médailles (concours animaux et produits). Les agriculteurs de Bienvenue à la ferme se sont aussi mobilisés pour animer le stand grâce au jeu «*Ferme ouvre-toi*». Des moments de partage avec les visiteurs qui ont pu découvrir la richesse du réseau picard.



✓ Conférence des réseaux DEPHY picards sur la gestion des adventices : des parcelles plus propres avec moins d'herbicides

Le 18 février, 270 personnes participaient à la conférence des réseaux DEPHY picards organisée par les Chambres d'agriculture de Picardie. Au programme : la diversité des solutions pour une gestion des adventices avec moins d'herbicides.

Pour en savoir plus sur les réseaux DEPHY, rendez-vous sur www.chambres-agriculture-picardie.fr rubrique Environnement.

✓ Cultures biomasses et qualité de l'eau

Une trentaine d'acteurs impliqués dans la protection de la qualité de l'eau et le développement agricole ont participé le 28 mars à Hangest-sur-Somme au séminaire organisé par Agro-Transfert Ressources et Territoires et les partenaires du projet Optabiom (dont les Chambres d'agriculture de Picardie). Cette rencontre a permis de partager les enjeux, les résultats d'études, des exemples de réalisations, et de mettre en lumière les effets positifs des cultures biomasses sur les territoires (autonomie énergétique, protection de la ressource en eau, lutte contre l'érosion...). L'occasion aussi pour le maire de la commune, Pascal Bailleul, de présenter son projet en fonctionnement depuis l'automne 2013. La commune produit et valorise le miscanthus au sein de 6 bâtiments collectifs. Pour en savoir plus : www.biomasse-territoire.info

✓ Journée Installation : décollage imminent

L'équipe Installation de la Chambre d'agriculture a accueilli 140 jeunes en formation agricoles lors de la journée Installation organisée par les Jeunes Agriculteurs de la Somme, le 11 mars à Ailly-le-Haut-Cocher. Munis de leur passeport, les jeunes ont découvert les principales étapes du parcours à l'installation.



✓ La SICAE de la Somme et du Cambrasis et la Chambre d'agriculture ont signé un protocole d'accord le 13 janvier



Ce protocole fixe les conditions d'intervention, de constructions et d'entretien des ouvrages électriques dans les espaces agricoles, ainsi que modalités d'indemnisation des servitudes.

✓ Les élus de la Chambre d'agriculture se sont retrouvés en Session le 19 mars

Après concertation, les élus ils se sont positionnés sur différents sujets d'actualités tels que le 5ème programme d'actions des zones vulnérables, le schéma de cohérence écologique. Les comités d'orientation ont aussi fait état de leurs actions 2013 et de leur programme de travail 2014.

✓ Concours Prim'Holstein de la Foire agricole de Montdidier



Découvrez le nom de la Grande championne et tout le palmarès sur www.somme.chambagri.fr

A lire absolument

Recueil des seuils de nuisibilité dans les bulletins de santé du végétal grandes cultures et pommes de terre

>> Ce document indique les seuils de nuisibilité utilisés en région Picardie dans le cadre de la surveillance biologique du territoire et présente ce qu'il faut savoir sur les ravageurs et les maladies les plus courants des principales cultures ■



Conseils & préconisations

Préconisations cultures et élevage en agriculture biologique 2014



>> Edité par les Chambres d'agriculture de Picardie, ce guide donne de précieux conseils concernant le travail du sol en agriculture biologique, le colza, la luzerne, la recherche de complémentarité entre exploitations biologiques ■

Cahier technique Accueil à la ferme, vente directe et énergie

>> Dans ce numéro d'avril : communiquer via les réseaux sociaux, approvisionner un restaurant collectif ou encore vendre à des intermédiaires ■



Pour les salariés agricoles

De l'audace, le journal des salariés agricoles

>> L'ASAVPA (Association de Salariés de l'Agriculture pour la Vulgarisation du Progrès Agricole) informe les salariés des dernières actualités sociales et techniques. ■



Retrouvez et téléchargez toutes les publications sur www.chambres-agriculture-picardie.fr ou sur www.somme.chambagri.fr

Repères

Vivre de la viande en Nord-Picardie Résultats économiques 2013

>> Le Réseau d'élevages Viande Bovine Nord Picardie a édité les résultats de l'actualisation économique des systèmes de production les plus représentatifs de la Région (7 cas-types). Une synthèse des données pour les troupeaux de race charolaise est aussi disponible ■



Synthèse 2012 des épandages des effluents organiques dans la Somme



>> Le SATEGE vient d'actualiser la synthèse des épandages des effluents organiques dans la Somme. Ce panorama décrit les gisements et caractéristiques des principaux effluents organiques épandus en 2012 ■

Info rapide Spécial PAC 2014

>> Retrouvez dans cette lettre info l'essentiel de la PAC 2014 ■



Stabulation logettes : l'expérience des éleveurs



>> Le point sur la stabulation en logettes et l'avis des éleveurs ■

En ligne

La pointe de l'herbe

>> Ce bulletin fournit les mesures de la pousse de l'herbe réalisées dans des prairies de fauche et de pâturage dans des exploitations régionales, de mars à début juillet, ainsi qu'en septembre. A consulter chaque semaine dès le mercredi sur www.chambres-agriculture-picardie.fr ■



DEPHY'L en aiguille

>> Chaque mois, retrouvez sur le site internet de la Chambre d'agriculture de Picardie le nouveau rendez-vous des agriculteurs DEPHY grandes cultures de Picardie ■



Plate-forme d'essais 2014



mardi 17 juin
de 9 h 30 à 17 h 30

INNOVATIONS AU SERVICE DES CULTURES
Drones et protéines végétales
Variétés, conduites, densités,
de nos essais à vos parcelles



Catenoy < Oise < Picardie